

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 71 (1976)
Heft: 1-fr

Vorwort: Introduction
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

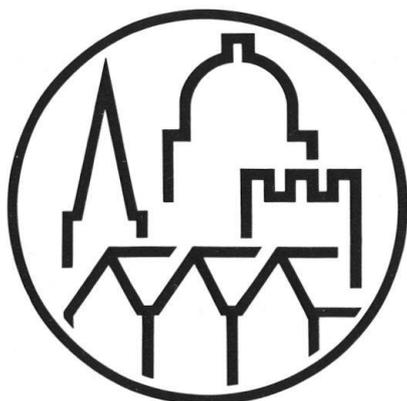
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le contenu de ce numéro spécial, deux fois plus épais qu'un fascicule ordinaire de la revue *Heimatschutz*, est consacré à la conclusion de l'Année européenne du patrimoine architectural, et plus particulièrement au concours entre communes organisé sur le plan européen et qui a donné pour la Suisse un résultat extrêmement réjouissant. Quant à la conférence réunie à Amsterdam en octobre 1975, elle apparaît comme «la fin d'un commencement» – oui, un bon début qui devra avoir des suites positives; elle s'est achevée par une Déclaration, énumérant un certain nombre de principes, dont nous ne voudrions pas priver nos lecteurs. Enfin les brefs exposés qui, du point de vue de la protection du patrimoine architectural, concernent le travail entrepris ou réalisé en Suisse et, avec un mot de conclusion de l'ancien conseiller fédéral L. von Moos, complètent ce numéro, il sied de les considérer comme des rapports intermédiaires.



Le point culminant de l'Année européenne du patrimoine architectural 1975 a été la conférence de clôture qui s'est déroulée du 21 au 25 octobre à Amsterdam, avec la participation de quelque 1200 délégués et observateurs de plus de 30 pays et de divers organismes internationaux. Ce congrès, organisé par le Conseil de l'Europe, était présidé par lord Duncan-Sandys, président d'Europa Nostra (fédération européenne des associations privées pour la sauvegarde du patrimoine).

Le rapporteur général du congrès, ouvert par le prince Claus des Pays-Bas, était le professeur Alfred-A. Schmid, de Fribourg, président de la Commission fédérale des monuments historiques. Faisaient en outre partie de la délégation désignée par le Conseil fédéral: l'ancien conseiller fédéral L. von Moos (chef de la délégation), président de la Commission fédérale pour la protection de la nature et du patrimoine; M. Max Altorfer, directeur au Département fédéral de l'intérieur; le professeur à l'Ecole polytechnique fédérale C.-A. Beerli; M. Ami Delaloye, architecte; Mme Sybille Heusser, architecte; le professeur Paul Hofer; le professeur A. Knœpfli; M. Fritz Lauber, vice-président de la Commission fédérale des monuments historiques; M. Yves Moret, du Département politique fédéral; le conseiller aux Etats et professeur Olivier Reverdin; M. Ariste Rollier, président de la Ligue suisse du patrimoine national; le professeur H.-R. Sennhauser, vice-président de la Société de l'histoire de l'art en Suisse; le professeur Jean-Pierre Vouga, vice-délégué à l'aménagement du territoire, du Département fédéral de justice et police; M. Albert Wettstein, directeur de l'Œuvre suisse pour l'artisanat; M. Pit Wyss, président de la section zuricoise du «Heimatschutz», ainsi que M. Ambros Eberle, secrétaire du Comité national suisse.